



Toolbox Achats Responsables Suisse

Prestations d'impression

Recommandations et critères pour les marchés publics

Mentions légales

Mandant: Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Economie et Innovation, Service spécialisé des marchés publics écologiques, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire: Pusch – L'environnement en pratique, Abeco Sàrl

Auteurs: Maria-Luisa Kargl

Accompagnement OFEV: Ruth Knuchel Freiermuth, Katharina Meyer

Groupe de suivi: Valérie Bronchi, OCDC, canton de Vaud; Jean-Blaise Trivelli, DDC, République et Canton de Genève

Remarque: Le présent Toolbox Achats Responsables Suisse a été réalisé sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu. Ce Toolbox provient d'une mise en commun et mise à jour de la Boussole de la durabilité et du Guide des achats professionnels responsables.

Zürich 2023

Table des matières

1.0 En bref	4
2.0 Arguments en faveur des achats responsables de prestations d'impression	6
3.0 Aspects écologiques et sociaux	7
3.1 Aspects environnementaux	7
3.2 Aspects sociaux	8
Digression: aperçu des principaux procédés d'impression	9
4.0 Considérations avant l'achat	12
4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales	12
4.2 Clarifier les besoins	12
4.3 Analyse du marché	12
4.4 Coûts et infrastructures	13
4.5 Promouvoir l'économie circulaire	13
4.6 Possibilités d'action pour les acteurs	13
5.0 Recommandations pour les achats responsables	15
5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres)	15
5.2 Recommandations pour l'attribution directe	15
5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité	16

1.0 En bref

Les recommandations contenues dans ce document s'appliquent aux prestations d'impression. Il s'agit de l'impression de produits imprimés composés principalement de papier ou de carton, tels que des magazines et des brochures, des dépliants, des affiches ou des annuaires, des cartes postales imprimées, des enveloppes ou des calendriers. Les recommandations peuvent être appliquées aux procédés d'impression habituels:

- impression offset à feuilles
- impression offset rotative (heatset et coldset)
- héliogravure
- flexographie
- impression numérique (jet d'encre et laser)

Des défis sociaux et environnementaux sont présents à chaque étape du cycle de vie des produits imprimés. L'énorme quantité de ressources utilisées, notamment pour la fabrication du papier, des encres et des vernis d'impression, ainsi que des composants des machines d'impression en plastique et en métal, pèse sur l'environnement. Le processus d'impression est en outre très gourmand en énergie. De grandes quantités de CO₂ et d'autres émissions nocives y sont libérées, notamment des COV (composés organiques volatils)¹. Un autre facteur est l'utilisation d'une grande variété de produits chimiques dans les encres, les toners, les encres d'impression, les vernis, les solvants et les produits de nettoyage. Il s'agit par exemple de métaux lourds (composés de plomb, de cadmium, de chrome VI, de cobalt, de mercure, de nickel et de cuivre), de colorants azoïques libérant des amines, d'hydrocarbures aliphatiques et de substances alkyles perfluorées et polyfluorées (PFAS).²

Compte tenu des impacts environnementaux des produits imprimés, il est fortement recommandé d'acheter des prestations d'impression auprès de soumissionnaires qui utilisent du papier recyclé certifié (FSC, Blauer Engel ou équivalent) et qui mettent en œuvre une gestion efficace des déchets afin d'économiser des ressources telles que le bois, l'eau et l'énergie. En outre, la mise en œuvre d'un système de management environnemental, l'utilisation de peintures, de vernis et de colles respectueux de l'environnement ainsi que l'utilisation de procédés d'impression durables et respectueux du climat peuvent permettre de lutter contre le dégagement d'émissions nocives.

La fiche d'information suivante s'adresse en priorité aux communes mais concerne tout aussi bien les acheteurs de la Confédération, des cantons, villes, entreprises publiques et privées et autres institutions de droit public.

Vous trouverez d'autres informations générales sur les achats responsables dans les documents «[Contexte, cadre légal et méthodologie \(Toolbox partie A\)](#)» et «[Outils et méthodes pour évaluer l'impact des fournisseurs et des produits \(Toolbox partie B\)](#)».

Principales recommandations avant et pendant l'achat:

- Réduisez, dans la mesure du possible, la consommation de produits imprimés. Mettez à disposition les brochures, les dépliants, etc. en ligne.

¹ Un composé organique volatil est un composé organique qui a une pression de vapeur de 0,01 kPa ou plus à 293,15 K (20 °C) ou qui présente une volatilité correspondante dans les conditions d'utilisation particulières. Aux fins de la présente directive, la fraction de créosote qui dépasse cette pression de vapeur à 293,15 K est considérée comme un composé organique volatil. :

<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:1999:085:0001:0022:FR:PDF>

²<https://www.blauer-engel.de/en/certification/basic-award-criteria#UZ195-2021>

- Achetez auprès de fournisseurs de prestations d'impression qui évitent, réduisent et compensent les émissions de manière démontrable, par exemple par [myclimate](#)³, [ClimatePartner](#)⁴ ou [swiss climate](#)⁵.
- Achetez auprès d'imprimeries qui utilisent du papier certifié: Blauer Engel, FSC, PEFC, Écolabel européen.
- Achetez auprès d'imprimeries qui proposent des produits recyclables. De préférence, certifiés Cradle to Cradle™ ou équivalent.
- Achetez auprès d'imprimeries qui utilisent des encres, des vernis et des colles respectueux de l'environnement.
- Privilégiez des soumissionnaires qui ont publié un rapport [Responsabilité sociétale des entreprises \(RSE\)](#).
- Achetez auprès d'imprimeries qui utilisent des procédés d'impression innovants et respectueux de l'environnement, tels que l'impression cold-offset ou l'impression offset sans lumière UV.
- Privilégiez des soumissionnaires qui proposent un service de conseil complet. Vous éviterez ainsi les erreurs d'impression et le gaspillage.
- Achetez auprès de soumissionnaires qui minimisent ou évitent l'utilisation de COV (composés organiques volatils) lors du processus d'impression.⁶
- Privilégiez les emballages réutilisables, ou au moins les emballages en matériaux recyclés et recyclables.

³ <https://www.myclimate.org/fr/sengager/clients-entreprises/impression-et-emballage/imprimeries-climatiquement-neutres/>

⁴ <https://www.climatepartner.com/fr/impression-co2-compensee>

⁵ <https://www.swissclimate.ch/fr>

⁶ <https://www.voc-arm-drucken.ch/> (en allemand)

2.0 Arguments en faveur des achats responsables de prestations d'impression

Le secteur public bénéficie de divers avantages lorsqu'il commande des prestations d'impression respectueuse de l'environnement:

- Remplacer des produits en fibres vierges par des produits en fibres recyclées est une mesure simple qui a un impact environnemental relativement important et dont les coûts de mise en œuvre sont faibles.
- L'achat auprès d'imprimeries durables, en particulier celles qui prennent des mesures pour réduire leur impact sur le climat et celles qui impriment sans COV (composés organiques volatils), garantit la protection du climat et de l'environnement.
- L'attribution d'un marché à des imprimeries durables représente un faible risque pour la réputation du service d'achats.
- La commune contribue concrètement à la réalisation d'objectifs politiques supérieurs, tels que la préservation des ressources naturelles, des forêts primaires, du climat et de l'atmosphère.
- La commune joue un rôle de modèle vis-à-vis des particuliers et des entreprises.

3.0 Aspects écologiques et sociaux

La production, le transport, l'utilisation et l'élimination de produits imprimés sont associés à des risques écologiques, sociaux et sanitaires.

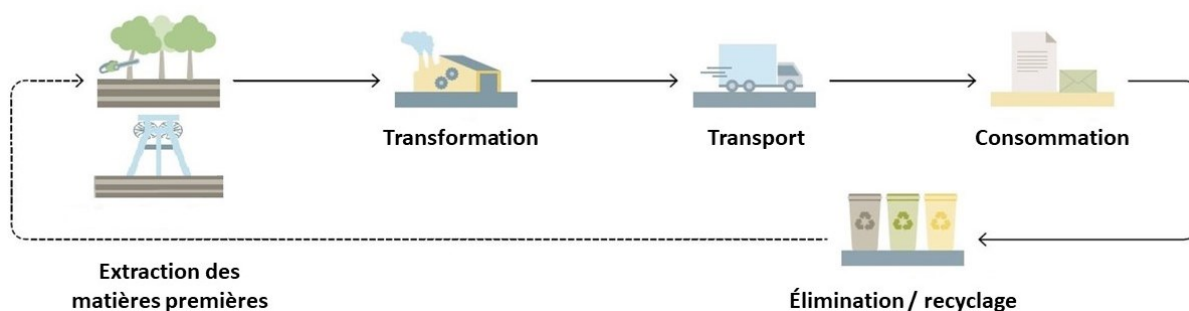


Figure 1: Illustration d'un cycle de vie avec les différentes phases: extraction des matières premières, production, transport, utilisation et élimination/recyclage (source: [Office fédéral de l'environnement \(OFEV\), Quantis, 2020, Matrice de pertinence – Guide à l'intention des acheteurs et des services demandeurs](#)).

3.1 Aspects environnementaux

Les impacts environnementaux suivants, entre autres, apparaissent tout au long du cycle de vie:

Matières premières⁷

- Déforestation dans le cadre d'une gestion forestière non durable; perte potentielle de biodiversité et d'habitats ayant un impact négatif sur la flore, la faune et l'être humain. De plus, il peut y avoir une concurrence au niveau des sols entre les plantations d'arbres et la production alimentaire.
- Consommation de matières premières abiotiques et utilisation de produits chimiques toxiques pour la fabrication d'encre d'impression, de vernis, de produits de nettoyage et de solvants.
- Production d'émissions de gaz à effet de serre et pollution de l'eau et du sol par des polluants lors de l'extraction de matières premières abiotiques.
- Consommation de ressources pour la fabrication de machines d'impression.

Phases du cycle de vie concernées



Fabrication⁷

- Pollution de l'environnement, en particulier des eaux, par l'utilisation de chlore, d'azurants optiques, d'agents de blanchiment et d'autres produits chimiques, ainsi que par l'énorme consommation d'eau.
- Pollution de l'environnement par l'utilisation de produits chimiques nocifs dans les encres d'impression, les vernis, les produits de nettoyage et les solvants.
- Impact sur le climat en raison de l'énorme quantité d'énergie utilisée, en particulier celle provenant de sources non renouvelables, et des émissions de CO₂ correspondantes.⁸



⁷ Produits imprimés Blauer Engel: <https://www.blauer-engel.de/sites/default/files/2021-07/be-factsheet-druckerzeugnisse-ausgabe-2021-de-2021-03-09-web.pdf>

⁸ Blauer Engel pour les équipements de bureau avec fonction d'impression: https://produktinfo.blauer-engel.de/uploads/attachment/de/BE_Factsheet_Bueroegeraete-Drucker_DE_web.pdf

- Formation d'ozone («smog estival») due au dégagement d'émissions polluantes, notamment de COV lors du processus d'impression et du nettoyage des machines.
- Grandes quantités de déchets industriels (encres, auxiliaires d'impression) qui sont toxiques, corrosifs, inflammables ou explosifs.
- Consommation d'énergie et utilisation de produits chimiques toxiques lors de la fabrication des machines d'impression.

Utilisation / fin de l'utilisation

- Consommation élevée de ressources en raison d'un besoin toujours aussi important de produits imprimés et de l'absence de recyclage.
- Recyclabilité difficile des produits d'imprimerie en raison d'encres et de vernis peu respectueux de l'environnement.
- Dégagement de poisons, notamment de métaux lourds, dans le sol et les nappes phréatiques et gaspillage de ressources par le recyclage non réglementé des machines d'impression.⁹



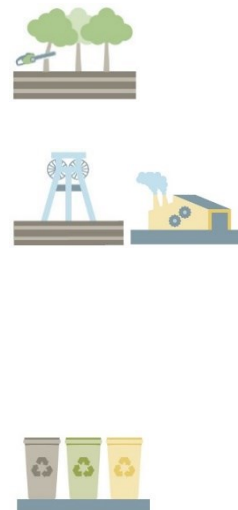
3.2 Aspects sociaux

Les tensions sociales suivantes apparaissent, entre autres, tout au long du cycle de vie:

Conditions de travail et sécurité¹⁰

- Travail forcé dans les exploitations forestières et absence de liberté d'association dans les entreprises de menuiserie. Des mesures de sécurité insuffisantes dans les ateliers de menuiserie peuvent augmenter le risque d'accidents. La gestion forestière non durable peut entraîner des inconvénients pour la population locale (accaparement des terres et expropriations).
- Conditions de travail précaires, manque de sécurité au travail et absence de liberté d'association lors de l'extraction des matières premières pour les machines d'impression ainsi que dans les usines qui fabriquent des composants pour les machines d'impression.
- La manipulation des produits chimiques nécessaires à la fabrication des produits peut avoir un impact considérable sur la santé du personnel.
- Absence de mesures de sécurité au travail lorsque les machines ne sont pas recyclées correctement.
- Le recyclage non réglementé des machines d'impression peut détruire les moyens de subsistance des populations locales en affectant les sols et les nappes phréatiques.¹¹

Phases du cycle de vie concernées



⁹ http://www.blog.wan-ifra.org/sites/default/files/field_article_file/DE%20WOCG%20Umwelt_0.pdf, page 19 (en allemand)

¹⁰ Office fédéral de l'environnement (OFEV), Quantis, 2020, Matrice de pertinence – Guide à l'intention des acheteurs et des services demandeurs

¹¹ <https://www.spiegel.de/wirtschaft/elektroschrott-in-afrika-recyclingmethoden-schaden-a-1085773.html> (en allemand)

Digression: aperçu des principaux procédés d'impression

Le processus d'impression peut représenter un énorme risque pour le sol, l'eau, la qualité de l'air et la santé. L'innovation et les développements techniques dans le domaine des procédés d'impression peuvent réduire la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources et l'utilisation de produits chimiques nocifs.

Le procédé d'impression cold-offset avec des températures inférieures à 100 degrés nécessite moins d'énergie que le procédé d'impression heat-offset. De plus, il n'y a pas de dégagement d'ozone nocif pour l'environnement et la santé. L'absence de procédés d'impression UV dans l'impression offset facilite en outre le recyclage ultérieur des produits imprimés.¹²

Offset (à feuilles et rotative, cold et heat)

L'impression offset est la méthode d'impression la plus répandue. Dans ce procédé indirect, la plaque d'impression et le support d'impression (par exemple le papier) ne sont pas en contact direct, l'impression se fait par l'intermédiaire d'un moyen de transfert. En principe, cette technique repose sur le fait que l'eau et l'huile se repoussent: la plaque d'impression se compose d'une part d'une couche favorable à l'encre (lipophile) et d'autre part d'une couche favorable à l'eau (hydrophile). Les zones hydrophiles repoussent l'encre grasse. Les zones à imprimer agissent alors comme les reliefs d'une impression avec une pomme de terre. Elles absorbent l'encre et la transmettent au support d'impression via le média intermédiaire, généralement un cylindre en caoutchouc. Une plaque d'impression doit être créée pour chaque couleur (cyan, magenta, jaune, noir) et chaque vernis. Deux procédés différents sont utilisés: dans l'impression offset à feuilles, le matériau à imprimer est traité en feuilles individuelles, tandis que dans l'impression offset rotative, le matériau à imprimer est alimenté en grandes bobines. Dans le cas du cold-offset, l'encre sèche à l'air libre. Le procédé heat-offset, quant à lui, utilise de l'air sec dont la température peut atteindre 250 degrés pour chauffer l'encre. Un refroidissement brusque de l'impression et un traitement avec un mélange d'eau et de silicones permettent d'obtenir le brillant typique de ce procédé¹³. En outre, il est possible d'utiliser des encres spéciales contenant des photo-initiateurs. Ils réagissent sous la lumière UV et durcissent brusquement. Ils réduisent ainsi considérablement le temps de séchage tout en garantissant brillance et longévité. Cependant, comme l'encre fusionne avec le papier, cette technologie limite fortement le recyclage ultérieur.¹⁴

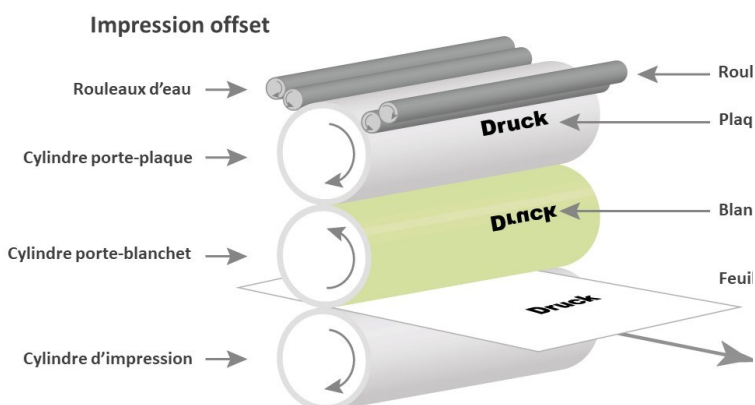


Figure 2: Structure du procédé d'impression offset (source: [Druckportal.de](https://www.druckportal.de))

Héliogravure

Le procédé d'héliogravure utilise des creux en forme de points, de lignes ou de surfaces dans des rouleaux métalliques qui sont remplis d'encre. L'excédent d'encre est ensuite retiré du cylindre d'impression à l'aide d'une raclette (ou grattoir) de sorte que l'encre ne reste que dans les creux. L'impression s'effectue en pressant le support d'impression contre le cylindre métallique et en le forçant à entrer dans les alvéoles.

¹² <https://www.ecopaper.ch/projekte/oekologische-druckereien/>

¹³ https://blog.druckportal.de/offsetdruck/#2_Technische_Grundlagen (en allemand)

¹⁴ <https://www.druckart.de/nachhaltig-drucken/> (en allemand)

Pour cela, le support d'impression doit être extrêmement absorbant. Ce procédé permet en outre d'appliquer des couches d'encre de différentes épaisseurs.¹⁵

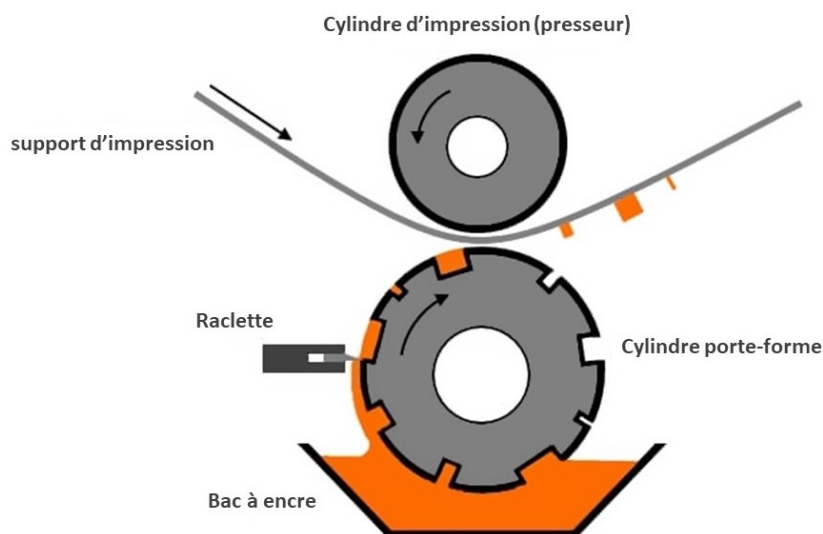


Figure 3: structure du procédé d'héliogravure (source: [Printer Care](#))

Flexographie

La flexographie est un procédé d'impression directe en relief. L'encre est ici transférée directement de la plaque d'impression au support d'impression. Pour ce faire, deux cylindres (le cylindre porte-plaque et le cylindre de contre-pression qui guide le support d'impression) tournent en sens inverse et se pressent l'un contre l'autre à un endroit donné. Contrairement à l'héliogravure, l'encre ne se trouve pas dans des creux, mais sur des reliefs en forme de points, de lignes ou de surfaces sur le cylindre d'impression, ce qui a donné son nom à ce procédé. Les cylindres sont composés de photopolymères élastiques ou de caoutchouc.¹⁶

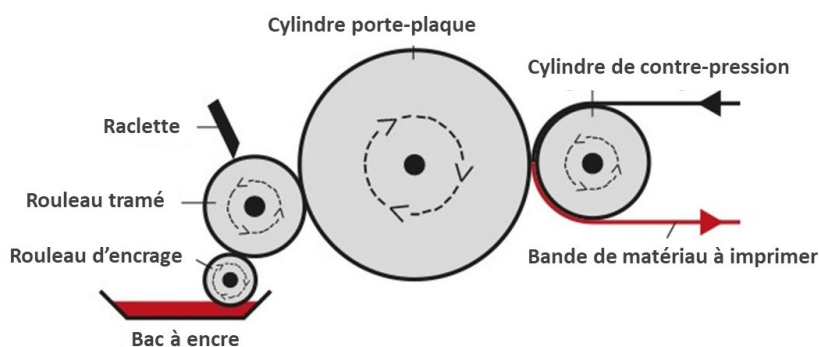


Figure 4: Structure du procédé d'impression flexographique (source: [Sabelstein – Magazin der Eventbranche](#) (en allemand))

Impression numérique (toner sec, toner liquide, jet d'encre/inkjet, impression laser)

L'impression numérique permet d'imprimer en petits tirages, car les motifs sont directement appliqués sur le support d'impression sans plaque d'impression. L'ordinateur envoie les informations à l'imprimante, qui applique l'encre sur le support d'impression au moyen d'un procédé à jet d'encre ou électrographique (rayons laser). Dans l'impression à jet d'encre, l'encre est projetée sur le support d'impression à partir d'une tête de pulvérisation dotée de nombreuses buses, la combinaison des différentes couleurs donnant l'image imprimée.

¹⁵ <https://www.printer-care.de/de/drucker-ratgeber/tiefdruckverfahren> (en allemand)

¹⁶ <https://www.print.de/thema/flexodruck/> (en allemand)

Dans le cas du procédé à faisceau laser, un tambour photoconducteur chargé électriquement se décharge au moyen d'un faisceau laser à l'endroit où un pixel doit être créé. Ensuite, le tambour est recouvert de poudre colorée (le toner) qui n'adhère qu'aux endroits non chargés. Enfin, la chaleur permet de fixer le toner au support d'impression.¹⁷

¹⁷ <https://www.printer-care.de/de/drucker-ratgeber/wie-funktioniert-ein-drucker> (en allemand)

4.0 Considérations avant l'achat

Si vous souhaitez optimiser votre consommation de produits imprimés d'un point de vue écologique, vous devez réfléchir à quelques éléments fondamentaux avant leur achat. Un premier pas vers l'utilisation écologique de produits imprimés consiste à réduire leur consommation. La deuxième étape consiste à choisir une imprimerie durable. Enfin, ce qui compte après l'utilisation, c'est le tri dans les règles de l'art par les consommatrices et les consommateurs et le recyclage par des entreprises d'élimination et de valorisation appropriées.



Figure 5: Étapes à considérer avant l'achat

4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales

Avant l'achat, étudiez les conditions-cadres politiques et légales qui s'appliquent au groupe de produits à acheter:

- Vos autorités disposent-elles de concepts, de prescriptions ou de lignes directrices, soit spécifiquement pour l'attribution de marchés aux imprimeries, soit dans les domaines de l'énergie et du climat, de la biodiversité et de la préservation des ressources? (p. ex. Cité de l'énergie, société à 2000 watts, stratégie «Zéro émission nette»)
- Existe-t-il une décision politique visant à promouvoir les achats responsables?

4.2 Clarifier les besoins

Tableau 1: Questions pouvant aider à clarifier les besoins.

Question	Mesures possibles
Est-il possible de numériser des offres d'information, etc. qui étaient jusqu'à présent mises à disposition sur papier?	<ul style="list-style-type: none">- Faire avancer la numérisation: numériser les offres, communiquer en interne et en externe de manière numérique plutôt que sur papier.- Pour les offres numériques, miser davantage sur le texte et choisir des images d'une résolution appropriée.
Quelles sont la qualité optique et la taille nécessaires?	<ul style="list-style-type: none">- La réduction de la surface d'impression et l'adaptation de la mise en page permettent d'économiser des ressources.
Du papier à base de fibres vierges et des effets optiques spéciaux sont-ils nécessaires?	<ul style="list-style-type: none">- Remplacer le papier à base de fibres vierges par du papier recyclé et renoncer aux vernis et aux revêtements.
Quel est le nombre d'exemplaires nécessaires?	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser les quantités commandées afin d'éviter les surplus et le gaspillage. En cas de besoin concret, il est possible de passer une commande supplémentaire ultérieurement.
Quels produits peuvent être commandés de manière groupée?	<ul style="list-style-type: none">- Consolider les processus de commande de différents articles imprimés (p. ex. affiches, dépliants, etc.) afin d'économiser le conditionnement et le transport.

4.3 Analyse du marché

L'analyse du marché vous permet de déterminer l'offre actuelle sur le marché et de définir les critères appropriés. Vous pouvez ainsi vérifier vos exigences et vous assurer de recevoir suffisamment d'offres.

Les sites web suivants peuvent vous aider dans cette analyse:

- Ce qu'il faut savoir sur l'impression respectueuse de l'environnement avec une liste d'imprimeries écologiques (en allemand): <https://www.umdex.de/2020-04-25-oekdruck/>
- Imprimeries climatiquement neutres (myclimate): <https://www.myclimate.org/fr/sengager/clients-entreprises/impression-et-emballage/imprimeries-climatiquement-neutres/>
- Informations sur les imprimeries climatiquement neutres (swissclimate): <https://www.swissclimate.ch/fr/druckereien>
- Imprimeries sans COV et à faible teneur en COV (en allemand): <https://www.voc-arm-drucken.ch/positivlisten>

4.4 Coûts et infrastructures

- Lorsque vous réfléchissez à la rentabilité, tenez toujours compte du coût total de possession (TCO), y compris le transport, le stockage et l'élimination.
- Un tirage trop important peut entraîner des coûts supplémentaires inutiles et évitables au niveau de la production ainsi que du stockage et de l'élimination.

4.5 Promouvoir l'économie circulaire

L'économie circulaire («circular economy» en anglais) désigne un système dans lequel tous les matériaux et produits et leurs composants sont utilisés le plus longtemps possible et, à la fin de leur utilisation, sont réutilisés pour la fabrication d'autres produits. Ainsi, la boucle est bouclée. L'objectif est de ne pas consommer de nouvelles ressources, telles que de l'eau, de l'énergie ou des produits chimiques, et de ne pas produire de déchets. De plus, les ressources des produits doivent rester le plus longtemps possible dans le cycle des matériaux.

Mesures possibles dans le domaine des prestations d'impression:

- Réduire autant que possible l'utilisation de produits imprimés.
- Acheter auprès d'imprimeries qui utilisent du papier et du carton recyclés.
- Collecter systématiquement les vieux papiers et cartons et permettre ainsi leur réintégration dans le cycle de production.
- Éviter le papier couché et renoncer aux effets spéciaux pour les couleurs, car ils compliquent le processus de recyclage.
- Privilégier les grammages faibles (p. ex. 70 au lieu de 80 g/m²). Plus le papier est fin, moins il y a de matières premières utilisées.
- S'approvisionner auprès d'imprimeries qui utilisent des couleurs désencrables¹⁸.
- S'approvisionner auprès d'imprimeries qui n'utilisent que des substances (encres, colles, etc.) pouvant être recyclées dans le cycle biologique.

4.6 Possibilités d'action pour les acteurs

Outre les personnes qui procèdent à l'achat, d'autres actrices et acteurs peuvent contribuer à réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation de produits imprimés. Les services d'achats peuvent exercer une influence en accompagnant ou en formant les groupes concernés. Le tableau 2 montre les mesures qui peuvent être mises en œuvre hors du champ d'action du service d'achats.

¹⁸ Les couleurs désencrables peuvent être éliminées du papier au moyen de certains processus et produits chimiques. Une étape essentielle dans le recyclage du papier : <https://www.print.de/thema/deinking/> (en allemand)

Tableau 2: Acteurs pouvant mettre en œuvre des mesures de développement durable hors de l'achat lui-même.

Groupe d'acteurs	Quelles mesures supplémentaires peuvent être prises pour réduire davantage l'impact environnemental du produit?
Direction, cheffes et chefs de service, acheteuses et acheteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une politique d'achat pour promouvoir les prestations d'impression durables. - Prendre des mesures immédiates et concrètes pour réduire la consommation de produits imprimés: réfléchir précisément aux produits dont on a vraiment besoin sous forme imprimée et numériser les processus autant que possible. - Attirer l'attention des imprimeries sur les exigences de qualité en matière de papier recyclé, d'efficacité énergétique, de gestion des produits chimiques toxiques et de réduction des émissions nocives telles que les COV (composés organiques volatils). - Choisir des imprimeries qui proposent des produits certifiés. Renseignez-vous au préalable sur les imprimeries qui impriment de manière durable.
Imprimerie	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir du papier issu de forêts certifiées durables, des encres, des produits de nettoyage et des colles respectueux de l'environnement et utiliser de l'électricité provenant de sources renouvelables. - Mettre en place d'un système de management environnemental. - Miser sur des machines et des techniques innovantes, respectueuses de l'environnement et efficaces sur le plan énergétique. - Entretenir et nettoyer régulièrement les machines et les équipements afin de réduire ou d'éviter les émissions de particules fines et de minimiser ainsi les risques pour la santé.
Utilisateurs et utilisatrices	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les produits imprimés avec parcimonie. - Ne pas imprimer les dépliants numériques, les brochures, les documents et les e-mails destinés à un usage personnel. - Déposer les anciennes brochures, dépliants et autres produits imprimés dans les conteneurs prévus pour le recyclage.

5.0 Recommandations pour les achats responsables

Pour l'attribution directe (procédure de gré à gré): voir chapitres 5.1 et 5.2

Pour les appels d'offres: voir chapitres 5.1 et 5.3

5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres)

Que les prestations d'impression soient achetées par adjudication directe ou par appel d'offres, les recommandations suivantes sont importantes du point de vue de la durabilité:

5.1.1 Papier

- Exigez l'impression sur du papier recyclé non blanchi et certifié (p. ex. Blauer Engel, Écolabel autrichien et Écolabel européen ou équivalent) à faible grammage. Pour plus de recommandations, consultez la [fiche «Papier et carton»](#).

5.1.2 Encres et auxiliaires d'impression

- Achetez auprès d'imprimeries qui n'utilisent pas de substances nocives pour l'environnement ou les personnes.
- Achetez si possible auprès de soumissionnaires qui utilisent des encres et des auxiliaires (verniss, solvants et produits de nettoyage) issus de matières premières renouvelables.
- Achetez auprès d'imprimeries qui utilisent des encres désencrables. Renoncez autant que possible aux laques et aux [revêtements](#) en film plastique.

5.1.3 Émissions de CO₂ / climat / gestion de l'énergie

- Achetez auprès d'imprimeries qui surveillent leur consommation d'énergie, la documentent et mettent en œuvre des mesures pour la réduire (p. ex. ISO 50001).
- Approvisionnez-vous auprès d'imprimeries qui enregistrent, analysent et compensent leurs émissions et qui mettent en œuvre des mesures pour éviter les émissions de gaz à effet de serre et sont certifiées en [conséquence](#) (p. ex. myclimate, Swiss climate, ClimatePartner).

5.1.4 Émissions de polluants

- Achetez auprès d'imprimeries qui utilisent des encres, des solvants et des produits de nettoyage sans COV (composés organiques volatils) et qui utilisent des procédés émettant moins de COV (p. ex. label de durabilité [dpsuisse](#)).

5.1.5 Gestion des déchets et recyclage

- Exigez des imprimeries qu'elles traitent et éliminent correctement tous les déchets générés par la production (papier, carton, polystyrène, plastiques, plaques d'impression, encres d'impression, produits de nettoyage et solvants).
- Achetez auprès d'imprimeries qui disposent d'une gestion des déchets et du recyclage.

5.1.6 Qualité

- Achetez auprès d'imprimeries qui garantissent une exécution professionnelle et fiable des commandes, ainsi que la qualité requise des produits de l'imprimerie afin d'éviter le gaspillage (p. ex. swissPSO, ISO 12647).
- Privilégiez les imprimeries qui offrent un service de conseil complet sur le produit le plus approprié afin d'éviter le gaspillage.

5.2 Recommandations pour l'attribution directe

Travaillez avec des imprimeries locales et attirez l'attention de vos partenaires sur les critères de durabilité (voir chapitre 5.1). L'utilisation de papier recyclé et de processus d'impression qui émettent moins ou pas

du tout de COV (composés organiques volatils) et de CO₂ et qui génèrent le moins de déchets possible est notamment déterminante. Encouragez ainsi une gestion durable dans votre commune.

Sur ces sites, vous pouvez vous informer sur les imprimeries durables:

- Imprimeries certifiées par le label de durabilité dpsuisse (en allemand): <https://dpsuisse.ch/de/nachhaltigkeitsliste>
- Imprimeries climatiquement neutres (myclimate): <https://www.myclimate.org/fr/sengager/clients-entreprises/impression-et-emballage/imprimeries-climatiquement-neutres/>
- Imprimeries utilisant peu ou pas de COV (composés organiques volatils) (en allemand): <https://www.voc-arm-drucken.ch/positivlisten>

5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité

Les tableaux suivants montrent les aspects de durabilité qui peuvent être inclus dans le dossier d'appel d'offres pour les produits imprimés et les prestations d'impression. Les aspects de durabilité regroupent les conditions de participation obligatoires, les critères d'aptitude, les spécifications techniques et les critères d'adjudication. Pour chaque aspect, une suggestion de preuve est également indiquée.

Dans le cas d'un appel d'offres, les aspects de durabilité doivent impérativement être examinés par le service juridique compétent dans le cadre de l'appel d'offres.

5.3.1 Conditions de participation obligatoires

Concernant le respect des obligations légales minimales, voir les textes légaux en vigueur et les [recommandations des offices fédéraux en charge des achats durables](#). Des informations complémentaires sont également fournies dans le cadre du projet [TRIAS](#).

5.3.2 Critères d'aptitude

Les critères de qualification sont des critères obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre.

Sujet	Critère et niveau d'ambition			Preuve	Pertinence ¹⁹
	Base	Bonne pratique	Modèle		
Système de gestion de la qualité	L'imprimerie dispose d'un système de gestion de la qualité en vigueur. Celui-ci comprend les objectifs de qualité, les mesures correspondantes et les responsabilités (planification), la mise en œuvre (exécution), la vérification (contrôle) ainsi que l'adaptation de la planification (amélioration).			Copie du certificat en vigueur (p. ex. ISO 9001, swissPSO ou équivalent) ou preuve de l'existence d'une gestion de la qualité propre.	
Système de management environnemental	L'imprimerie dispose d'un système de management environnemental en vigueur. Celui-ci comprend les objectifs environnementaux, les mesures correspondantes et les responsabilités (planification), la mise en œuvre (exécution), la vérification (contrôle) ainsi que l'adaptation de la planification (amélioration).			Copie du certificat en vigueur (p. ex. ISO 14001 ou équivalent) ou preuve de l'existence d'un système de management environnemental propre.	
Système de gestion de l'énergie	L'imprimerie dispose d'un système de gestion de l'énergie. Celui-ci comprend un relevé de la consommation d'énergie, l'identification des principaux responsables et la détermination du potentiel d'amélioration et d'économie.			Copie du certificat en vigueur (p. ex. ISO 50001:2015, myclimate, Swiss climate, Climate-Partner, dpsuisse ou équivalent) ou preuve de l'existence d'une gestion de l'énergie propre.	

¹⁹ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

5.3.3 Spécifications techniques et critères d'adjudication pour les prestations d'impression

Veillez noter, dans le tableau, la distinction entre spécifications techniques (ST) et critères d'adjudication (CA). Les soumissionnaires doivent obligatoirement proposer des produits qui correspondent aux spécifications techniques; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. En revanche, les critères d'adjudication sont évalués.

Papier

Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²⁰	Pertinence ²¹
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Fibres recyclées	ST	Le papier doit être composé de [X]% de fibres recyclées.			Copie du certificat valide stipulant l'utilisation de fibres recyclées au pourcentage correspondant (p. ex. Écolabel européen, Ange Bleu, FSC Recyclé, Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes. ²²	
		75%		100%		
Agent de blanchiment	ST	Le papier doit être blanchi sans chlore élémentaire (ECF). Le papier blanchi sans chlore (TCF) est également accepté.			Copie du certificat valide interdisant le blanchiment au chlore (p. ex. l'Écolabel européen, l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	

Encres et auxiliaires d'impression

Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²³	Pertinence ²⁴
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Produits chimiques	ST	Les encres et les auxiliaires d'impression, tels que les solvants et les produits de nettoyage, n'utilisent pas de produits chimiques nocifs pour l'environnement et dangereux pour les organismes aquatiques et la couche d'ozone. (Exclusion selon l'étiquetage SGH des matières dangereuses: H400, H410, H411, H412, H413 et EUH059)			Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
	ST	Aucune substance cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction n'est utilisée dans les encres et les auxiliaires d'impression, tels que les solvants et les produits de nettoyage. (Exclusion selon l'étiquetage SGH des matières dangereuses:			Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	

²⁰ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²¹ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

²² Note aux acheteurs : L'Ange bleu et le label Écolabel autrichien exigent un pourcentage de 100 % de fibres recyclées. L'Écolabel européen et FSC Recycled ne garantissent pas automatiquement un pourcentage de 75 % ou de 100 %. Il faut donc vérifier quel pourcentage est indiqué sur l'emballage des produits ou pour quel pourcentage de fibres recyclées le certificat a été attribué.

²³ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁴ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

		H340, H341, H350 H350i, H351, H360F, H360D, H360FD, H360Fd H360Df H361f, H361d, H361fd)		
	ST	Les encres d'imprimerie sont exemptes de métaux lourds tels que les composés de plomb, de cadmium, de chrome VI, de cobalt, de mercure, de nickel et de cuivre.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
	ST	Les colorants azoïques ou les pigments qui libèrent des amines ou qui contiennent des composés organiques halogénés sont interdits. ²⁵ De même, les solvants et les produits de nettoyage ne doivent pas contenir de composés organiques halogénés.	Copie du certificat en vigueur interdisant le blanchiment au chlore (p. ex. Écolabel européen, Blauer Engel, Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les informations correspondantes.	
Recyclabilité	ST	Les encres sont désencrables afin de permettre le recyclage. Vous devez obtenir au moins 51 points au test INGEDE ²⁶ .	Copie du certificat en vigueur interdisant le blanchiment au chlore (p. ex. Écolabel européen, Blauer Engel, Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Aucune encre contenant des photo-initiateurs qui durcissent sous la lumière UV n'est utilisée.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
Matières premières	ST	Les encres d'impression sont exemptes d'huile minérale.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
	CA	Plus la proportion d'auxiliaires d'impression sans huile minérale est élevée dans le processus d'impression, plus le nombre de points attribués est important.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
	ST	Les encres d'impression sont basées sur des matières premières renouvelables.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	
	CA	Si les encres d'impression sont basées sur des matières premières renouvelables, celles-ci proviennent si possible de cultures durables et sont exemptes de génie génétique. Plus la part de matières premières issues de cultures durables et exemptes d'OGM dans les auxiliaires d'impression et les produits de nettoyage utilisés dans le processus d'impression est élevée, plus le nombre de points attribués est important.	Fiche technique de la fabricante ou du fabricant avec les indications correspondantes.	


Émissions de CO₂, climat, énergie

Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²⁷	Pertinence
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Émissions de CO ₂	CA	L'imprimerie dispose d'un concept visant à minimiser les émissions de CO ₂ .			Le concept comprend au maximum [...] pages A4,	


²⁵ Selon l'ordonnance (CE) n° 1907/2006 Annexe XVII, n° 43, appendice 8 et 914 ou TRGS 6141514 Règlement (CE) n° 1907/2006

²⁶ <http://pub.ingede.com/en/methods/>

²⁷ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

		0% des points: l'imprimerie n'a pas mis en œuvre de concept de minimisation des émissions de CO ₂ .	Jusqu'à 50% des points: le concept comprend des mesures visant à minimiser les émissions de CO ₂ tout au long du processus de fabrication (y compris l'extraction des matières premières, le transport, le processus de production et l'élimination).	Jusqu'à 100% des points: le concept comprend une comptabilisation des émissions de CO ₂ générées par le processus de fabrication (y compris l'extraction des matières premières, le transport, le processus de production et l'élimination), ainsi que la définition et la mise en œuvre de mesures qui en découlent. En outre, leur vérification quant à leur efficacité et leurs éventuelles adaptations. Si l'imprimerie imprime de manière neutre en termes de CO ₂ (compensation des émissions qui ne peuvent être évitées), 100% des points sont attribués.	la taille de police étant de [...]. Alternative: copie d'un certificat correspondant qui confirme la minimisation des émissions de CO ₂ (Swiss Climate, Climate-Partnerou équivalent).	
Énergies renouvelables	CA	L'imprimerie s'alimente à [x]% en électricité issue de sources renouvelables.			Confirmation écrite du fournisseur d'électricité verte.	
		25%	50%	100%		

Émissions de polluants

Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²⁸	Pertinence
		Base	Bonne pratique	Modèle		
COV	CA	L'imprimerie dispose d'un concept visant à réduire le dégagement de composés organiques volatils (COV) et leurs émissions lors du processus d'impression.			Le concept comprend au maximum [...] pages A4, la taille de police étant de [...]. Alternative: copie d'un certificat correspondant qui confirme le procédé d'impression pauvre ou exempt de COV (p. ex. label de durabilité dpsuisse) ou inscription sur la liste positive des impressions pauvres en COV. ²⁹	
		0% des points: l'imprimerie n'a pas mis en œuvre de concept de minimisation des émissions de COV.	50% des points: le concept comprend des mesures visant à minimiser les émissions de COV	100% des points: le concept comprend un bilan des émissions de COV générées par le processus d'impression, ainsi que la		

²⁸ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁹ <https://www.voc-arm-drucken.ch/positivlisten>

			lors du processus d'impression.	définition et la mise en œuvre de mesures qui en découlent. En outre, leur vérification quant à leur efficacité et leurs éventuelles adaptations.		
Particules fines	CA	Les particules fines résultant de travaux de découpe ou de fraisage sont aspirées à la source.		Confirmation écrite de l'imprimerie.		

Déchets / Élimination


Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ³⁰	Pertinence	
		Base	Bonne pratique	Modèle			
Déchets et recyclage	CA	L'imprimerie dispose d'un concept de gestion correcte et de minimisation des déchets générés par le processus de fabrication, y compris les eaux usées, les produits chimiques, le papier ainsi que le matériel d'impression comme les rouleaux, les tampons, les plaques d'impression. Alternative: l'imprimerie fait appel à un prestataire de services externe pour le stockage, le traitement et la réutilisation des déchets.	0% des points: l'imprimerie ne prend pas de mesures pour minimiser les déchets lors du processus d'impression.	50% des points: le concept comprend le tri, le stockage et le traitement corrects et appropriés des déchets industriels tant ordinaires que spéciaux ³¹ dans l'imprimerie.	100% des points: le concept comprend le tri, le stockage et le traitement corrects et appropriés des déchets industriels tant ordinaires que spéciaux dans l'imprimerie. Il faut également expliquer comment les matières réutilisables sont utilisées dans le flux de déchets et comment les matières sont récupérées ou recyclées à d'autres fins ³² afin de minimiser l'utilisation de ressources.	Le concept comprend au maximum [...] pages A4, la taille de police étant de [...]. Alternative: copie d'un certificat correspondant qui prescrit l'existence d'un concept de déchets, comme dpsuisse ou équivalent-	

³⁰ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

³¹ Déchets industriels ordinaires: plastiques, carton, polystyrène, papier, palettes, plaques d'impression; déchets industriels spéciaux: encres, solvants, diluants, toners, huiles, lubrifiants, résidus (boues et eaux de rinçage) du nettoyage des plaques

³² Par exemple, pour la combustion afin de produire de la vapeur ou de la chaleur pour le processus de production

Qualité

Sujet	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve	Pertinence
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Formations	CA	L'imprimerie dispose d'un concept de formation pour les collaboratrices et les collaborateurs afin de garantir la qualité des produits imprimés et d'éviter le gaspillage. Ce document définit la fréquence, l'étendue, le contenu et les personnes chargées des formations.			Le concept comprend au maximum [...] pages A4, la taille de police étant de [...].	

Remarque importante (exclusion de responsabilité): Le présent guide contient des informations fournies à titre indicatif, qui ont été rédigées avec soin et en toute bonne foi. Son contenu a été vérifié juridiquement dans la mesure du possible. Toutefois, rien ne garantit qu'il résisterait à l'examen des tribunaux en cas de recours. Ce qui est déterminant est plutôt l'examen au cas par cas de l'achat en question. Ainsi, pour chaque achat, les utilisateurs et utilisatrices doivent examiner soigneusement et de manière autonome, au vu des circonstances du cas particulier, si les critères présentés ici, ainsi que les preuves, sont conformes au droit et appropriés. Les auteures et auteurs déclinent toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait résulter de l'utilisation des informations générales contenues dans ce guide.